

## RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ DE 2023

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs procède au dépôt de son rapport financier consolidé le 27 juin 2024, pour l'année se terminant le 31 décembre 2023. Le retard dans le dépôt des états financiers est occasionné par notre obligation de consolider notre rapport avec celui de la Régie intermunicipale de police dont les chiffres ont tardé à nous être déposés, encore cette année.

Faisant suite à une année 2022 déficitaire, tous les yeux étaient tournés vers l'année 2023 afin de rendre à Sainte-Anne-des-Lacs une stabilité financière plus confortable. « Les défis étaient nombreux pour notre nouvelle administration, en 2023, puisque les stratégies devaient être déployées sur plusieurs fronts à la fois. » a déclaré Mme Catherine Hamé, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs.

Les stratégies qui ont été adoptées sont les suivantes :

- Assurer le respect du budget adopté;
- Revoir les processus internes;
- Optimiser la gestion de la dette;
- Rétablir la liquidité;
- Optimiser les subventions dans les projets d'immobilisation;
- Assurer une bonne gestion des droits de mutation;
- Optimiser la gestion des fonds spécialisés;
- Diminuer les déficiences dans la gestion comptables de la municipalité.

Tous ces éléments ont fait l'objet d'une prise en charge et ont été grandement améliorés en cours d'année 2023. La municipalité a donc été en mesure de redresser la barre et de regagner une marge de manoeuvre appréciable au niveau du surplus libre pour faire face aux imprévus.

### **Rapport financier consolidé**

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2023 enregistrent des revenus de 8 881 391\$ et des dépenses 9 101 583\$. Considérant que les revenus d'investissements

et les ajustements fiscaux s'élèvent à 777 795\$, les états financiers dégagent un excédent de 557 603\$.

Cet excédent provient essentiellement d'un gain de revenus en droit de mutation relativement au budget estimé. Également, l'ensemble des services municipaux ont contribué à l'effort grâce à des dépenses non réalisées comme des honoraires professionnels en urbanisme ainsi que de la sous-traitance et des honoraires aux travaux publics résultants de travaux effectués en régie interne. Finalement, l'optimisation des subventions et de la dette dans les projets d'immobilisation a contribué à libérer le budget de fonctionnement de 2023 et à redresser le passé.

L'année 2023 ayant été marquée par une austérité nécessaire à un redressement financier important présente un investissement en immobilisations grandement limité. Ne soyez pas surpris de constater dans les états financiers de 2023 que pour la deuxième année consécutive aucune émission de dette à long terme n'a été émise. Le solde de 2022 était de 4 146 304\$ comparativement au solde de 2023 à 3 892 633\$. Déjà à mi-chemin de 2024 notre administration a commencé les travaux de fermeture de projets afin de refléter l'impact des investissements déjà réalisés sur la dette à long terme. Pour le futur, la municipalité est au fait qu'il faut une stratégie d'investissement sur plusieurs années afin de respecter la capacité de payer de ses citoyens tout en faisant du maintien d'infrastructure.

### **Rapport du vérificateur externe**

Les états financiers 2023 ont été audités et présentés par la société Amyot Gélinas. L'auditeur indépendant est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers (dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Au terme de son audit, l'auditeur indépendant a pu constater que onze lacunes sur vingt-trois ont été corrigées durant l'année 2023. Ils ont toutefois ajouté un élément de vigilance concernant le suivi de la programmation de la TECQ depuis 2019 puisqu'un montant résiduel de 48 120\$ permettait à la municipalité de réaliser un projet supplémentaire.

« Tout au long du processus d'audit, nos comptables ont souligné l'excellente collaboration de tout le personnel de la municipalité. Ils ont pu apprécier la qualité des interventions appliquées sur les opérations comptables et se sont montrés rassurés concernant la santé financière retrouvée de Sainte-Anne-des-Lacs. » précise Mme Catherine Hamé, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs.